



Reconnaissance d un enfant adultérien

Par **prieur_old**, le **23/08/2007** à **00:31**

bonjour, j'ai besoin d'un conseil précieux, j'ai un enfant de 3 ans reconnu que par moi-même, de mon côté comme celui du père biologique nous sommes mariés, moi séparée depuis 7 ans. Le père biologique n'ayant jamais voulu reconnaître l'enfant, mon mari considère l'enfant comme le sien depuis toujours. Le père biologique incarcéré souhaite reconnaître l'enfant ce que je ne veux absolument pas. Serait-il préférable que mon mari reconnaisse l'enfant ?